



## Enquête publique

L'Administration communale de Vétroz soumet à l'enquête publique les demandes suivantes, déposées par :

- **Evéquo Patricia et Guy, Route de Bresse 28, 1963 Vétroz, par Charly Gaillard & Fils SA, Route de la Blanchette 2, 1976 Erde, pour le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau, parcelle 12243, folio 5, Route de Bresse 28, au lieu-dit « Bresse », zone Résidentielle 0,3 (DS II), coordonnées 2/587/969 / 1/118/857**
- **De Paola - Devènes Elisabeth, Chemin de Terreauneuf 39, 1963 Vétroz, par Charly Gaillard & Fils SA, Route de la Blanchette 2, 1976 Erde, pour le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau, parcelle 536, folio 4, Chemin de Terreauneuf 39, au lieu-dit « La Monneye », zone Résidentielle 0,3 (DS II), coordonnées 2/587/383 / 1/118/836**
- **De Jesus Tiago, Route du Petit-Bois 21, 1963 Vétroz, par CS Energie Sàrl, Impasse des Artisans 14, 1963 Vétroz, pour le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure, parcelle 13530, folio 23, Route du Petit-Bois 21, au lieu-dit « Les Prés Cornus », zone Résidentielle 0,3 (DS II), coordonnées 2/586/894 / 1/118/465**
- **Sauthier Anny-Marie, Route Cantonale 256, 1963 Vétroz, par Espace et lumière Rabby Marc, Route de Denges 28d, 1027 Lonay, pour la construction d'un couvert à voiture, parcelle 4649, folio 15, Route Cantonale 256, au lieu-dit « Balavaud », zone Résidentielle 0,3 (DS II), coordonnées 2/586/318 / 1/118/584**
- **Gespôle SA, Route de la Drague 18, 1950 Sion, par GC Energie SA, Le Chemin Neuf 31, 1987 Hérémece, pour l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque provisoire au sol, parcelle 12142, folio 49, au lieu-dit « Portions d'Aven », zone Industrielle, coordonnées 2/587/957 / 1/117/644**
- **Amed Immo Sàrl Amédoski Afrim, Avenue de la Gare 9, 1964 Conthey, par Atelier D2 Sàrl Charbonnet Christophe, Rue du Collège 24, 1964 Conthey, pour la construction d'une villa familiale, parcelle 455 (mutation en cours), folio 4, Rue de la Jonction 10, au lieu-dit « Zabadar », zone Résidentielle 0,3 (DS II), coordonnées 2/587/206 / 1/118/923**

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, à l'encontre de ces demandes, dûment motivées, devront être adressées, sous pli chargé (recommandé), à l'Administration communale dans un délai de 30 jours, à partir de la publication au Bulletin officiel.

**Vétroz, le 2 février 2024**

**L'Administration communale**

---